FO LA FORCE DE L'INDÉPENDANCE

SYNDICAT FORCE OUVRIÈRE DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Bulletin d'adhésion 2025

Nom : ..... Prénom : ..... Année de naissance : .....

Vos coordonnées professionnelles

Grade : ..... Catégorie : A ☐ B ☐ C ☐

Fonction/Métier : ..... Indice majoré : .....

Direction (case à cocher) :

DGS ☐	DGAR ☐	DGAECAT ☐	DIM ☐	DE ☐	DGAS ☐

Direction adjointe : ..... Service : .....

Adresse professionnelle : .....

Téléphone / Poste direct : ..... Courriel : .....@.....

Vos coordonnées personnelles

Adresse : .....

Téléphone portable et/ou fixe : .....

Votre cotisation

Montant de ma cotisation calculée selon le barème joint : ..... € Nombre de chèques : .....

Je déclare adhérer à Force Ouvrière, Syndicat Libre et Indépendant et souhaite recevoir les informations syndicales à l'adresse courriel suivante : .....@ .....

Fait à ....., le ..... Signature

IMPORTANT

- Votre cotisation entraîne une **réduction ou un crédit d'impôt de 66 %** du montant de la cotisation payée pour les revenus 2025 (un reçu fiscal vous sera envoyé, à conserver pour la déclaration de revenus 2025).
- La cotisation est payable à l'année, par semestre ou quadrimestre (chèque(s) libellé(s) à l'ordre de FO). **Vous pouvez nous adresser 1, 2 ou 3 chèques, datés du jour de leur émission, que nous encaisserons aux échéances des 31 mars, 30 juin et 30 octobre**.
- Adhésion et cotisation à retourner à Syndicat Force Ouvrière, 2 rue Saint-Tropez, CS 82400, 56009 VANNES CEDEX.
- L'adhésion à Force Ouvrière comprend également l'**adhésion à l'AFOC**, association de défense de consommateurs et locataires. 02 97 37 66 10 – afoc.morbihan@gmail.com
- La protection juridique peut être apportée à tout adhérent à jour de ses cotisations.